

Lettre du 1^{er} juillet 1998

Indiana, le 1er juillet 1998

Aux membres de l'Association Walras

Chers Collègues,

J'aimerais vous faire part de quelques développements pertinents pour l'Association Walras :

1. Nous avons choisi Jan van Daal, Claude Mouchot, Pascal Bridel et Gilles Dostaler comme membres du Conseil lors de la réunion fondatrice. Les deux derniers n'étaient pas présent à cette réunion. Plus tard, Pascal Bridel a accepté ce poste, mais Gilles Dostaler a indiqué qu'il est débordé par ses travaux sur Keynes et n'a pas un intérêt très marqué pour les sujets walrassiens. Le Conseil d'Administration a offert le poste à Jérôme Lallement, qui l'a accepté.

2. Le Conseil d'Administration de notre association, après avoir examiné les différents aspects de la situation, le bien-être de l'Association et les disponibilités de nos membres, préconise les mandats suivants: comme Vice-Président : Jan van Daal, comme Secrétaire-Trésorier : Claude Mouchot. D'après notre décision prise lors de notre première réunion, ces candidats doivent accomplir les devoirs de leur poste respectif jusqu'à la deuxième réunion, durant laquelle ils seront confirmés ou non dans leurs fonctions par les membres.

3. Pour information, voici la lettre que j'ai adressée aux membres du Conseil d'Administration de l'Association Walras le 27 avril dernier :

" J'apprécierais d'avoir votre opinion à propos de l'alternative suivante.

Puisque nous avons décidé que l'Association Walras se réunira en 1999, puis tous les deux ans à partir de cette date, nous devons prendre une décision quant à la durée des mandats des membres exécutifs. Si l'on veut que le vice-président soit celui qui organise le colloque (après la période de l'établissement de la séquence correcte), il devrait le faire en 2001 et devenir alors président. Dans ce cas, j'organiserais l'édition 1999 et resterais président jusqu'au début du colloque en 2001. Nous aurions un scrutin en mars ou avril 2001 pour déterminer le vice-président et le secrétaire-trésorier qui prendraient leur mandat à la fin du colloque en octobre 2001. Et ainsi de suite. En mai ou avril 2003 le scrutin déterminerait le vice-président et le secrétaire-trésorier qui prendraient leur mandat à la fin du colloque en octobre 2003. Le problème de ce schéma est que les mandats des premiers président et vice-président, ainsi que les deux autres membres du Conseil, seraient de 4 ans. Je ne voudrais pas sembler avoir l'intention d'accaparer la présidence. Ce n'est pas la mon but. Cependant, je servirai l'Association pour cette durée si cela s'avérait nécessaire.

Une autre possibilité serait de reformuler les statuts déjà suggérés afin que le président organise le colloque. Ce dernier et le vice-président, ainsi que les deux autres membres du Conseil, auraient un mandat de deux ans, commençant immédiatement. En tant que président, j'organiserais le colloque en octobre 1999 et à la fin de celui-ci le vice-président deviendrait président. Il organiserait alors le colloque en octobre 2001. Nous aurions un scrutin en mars 1999 pour déterminer les nouveaux vice-

président et secrétaire-trésorier. Leur mandat commencerait à la fin du colloque en octobre 1999. Le problème de ce schéma est que le vice-président n'aurait aucun rôle dans l'Association. Le président présiderait les affaires de l'Association ET organiserait le colloque. J'attends votre réponse à ces propositions."

Les membres du C.A. m'ont répondu que la première option serait préférable. Ici je cite deux de ses membres :

"...je penche pour votre première solution. La prolongation des mandats des premiers responsables, ne me paraît pas du tout un abus de pouvoir mais correspond aux nécessités d'une association internationale qui est en cours de constitution, ce qui demande du temps."

"...c'est la première idée qui me paraît la meilleure : outre le fait que président et vice-président auront chacun leur rôle (alors que la deuxième idée conduit le vice-président à ne "rien" faire et le président à "tout" faire), le fait que les premiers mandats soient en fait de quatre ans comme tu le soulignes me paraît être un avantage ; en effet, Jan et toi avez une pratique sérieuse des associations et des colloques qui ne peuvent qu'être utiles au démarrage de l'Association Walras."

La durée des mandats sera également discutée et approuvée ou non lors de la deuxième réunion.

4. Enfin, concernant le lieu et la date de notre prochaine réunion, comme je vous l'avais dit dans ma lettre du 6 mars, il me semble qu'il serait mieux de lier au moins nos premières réunions avec celles de l'Association Charles Gide. Les avantages logistiques de cet arrangement sont évidents et indéniables. Voici la lettre à propos de ce sujet que j'ai écrite à Madame Annie Cot, la présidente de l'Association Gide et à Pierre Garrouste, le Secrétaire-Trésorier :

"Chère Annie,

Je me permets de faire appel à vous dans les circonstances particulières que sont les débuts de l'existence d'une association. Le Conseil d'Administration de l'Association Walras pense qu'il serait bon de lier ses réunions avec celles de l'Association Charles Gide, au moins pendant les premières années d'existence de l'Association Walras. Je voudrais donc savoir s'il serait possible de présenter quelques sessions consacrées à des sujets walrassiens au sein du programme de l'Association Ch. Gide. Je pense à un arrangement comme celui offert par le American Economic Association, qui permet à la History of Economics Association (et à d'autres associations) de présenter des sessions durant la réunion de l'AEA, voire de présenter des sessions qui sont parrainées par l'AEA et la HES.

Je sais que la prochaine réunion de votre association est prévue en 1999. Pourriez-vous m'en préciser le lieu et la date, et m'indiquer ce qu'il faut faire pour pouvoir y assister ? J'espère qu'il sera possible de mentionner sur le programme la participation de l'Association Walras.

En tout cas, j'aimerais connaître votre opinion concernant cette idée et j'apprécierais de pouvoir compter sur votre soutien dans ce projet. Nous ne voudrions en aucun cas perturber les activités de votre association. J'espère, au contraire, que la participation de l'Association Walras aboutira à un enrichissement mutuel."

Voici un extrait de la réponse de Madame Cot :

"Mon cher Donald,

je serai ravie d'associer la réunion de l'association Walras au colloque Gide, pour lequel je n'ai pas encore de date précise - et c'est bien là l'une des raisons pour lesquelles je ne vous avais pas répondu avant mon départ [...]"

Comme vous pouvez le constater, notre Association sera accueillie par l'Association Gide. Dès que cette dernière aura choisi les dates de sa réunion en 1999, je commencerai l'organisation de la nôtre. Dans quelques semaines, je lancerai un appel de communications et je vous ferai savoir les autres détails de l'organisation aussitôt que possible.

Cordialement,
Donald Walker, Président
dawalker@pop.iup.edu